

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE REPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.90

Secrétaire Général : TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

L'ESPRIT FRANÇAIS

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques vient de prendre une sage et patriotique décision. Elle a rayé de sa compagnie, comme indignes, ceux de ses membres de nationalité austro-allemande.

Comme elle est la grande dispensatrice du répertoire, que des traités formels la lient avec les directions théâtrales, que celles-ci ne sauraient pratiquement se passer de son intermédiaire, la Société vient tout simplement d'écartier en bloc de la scène française ces indésirables confrères. Bon voyage MM. les Allemands ! Notre théâtre n'en sera que mieux.

L'art n'a pas de patrie, disait un vieux principe dont on a largement usé et plus largement encore abusé. Nous entendons par là que l'art était d'avance assuré d'un respect et souvent d'une admiration, partout où se célébrerait le culte de la Beauté.

Nous savons maintenant ce qu'il faut penser de l'adage, et nous avons vu ce qu'en a fait l'épouvantable réveil de l'instinct barbare.

En attendant sous les obus les splendeurs archéologiques de la cathédrale de Reims, en transformant en ruines calcinées et fumantes les merveilles de Louvain et d'Ypres, en détruisant systématiquement tout ce que l'art le plus pur et le plus sacré aurait pu sauver, les nouveaux Huns nous ont tragiquement rappelé que l'art a bien une patrie et qu'il le haïssent autant que le pays dont il a jailli.

Que les artistes allemands ne s'étonnent donc point d'être brutalement renvoyés chez eux. L'exécution est salubre. Elle profitera à notre art national en le débarrassant, pour longtemps, de l'espèce d'une bande néfaste qui l'enveloppait et risquait d'étouffer sous sa pression intéressée sa propre personnalité.

Mais là-dessus, — tout à fait entre nous, n'est-ce pas ? — ne serait-il pas de haute justice que nous nous frappons un peu la poitrine et que nous attribuions à certains qui se lamentent une part de responsabilités.

Le snobisme fut, en France, une des maladies épidémiques les plus fâcheuses et les plus inquiétantes de l'avant-guerre. Il avait fini par former, dans le camp des artistes, deux partis tenus éloignés par un large fossé de mépris et d'antipathie.

D'un côté, les apôtres de la nouvelle école, les révolutionnaires d'avant-garde, les porteurs du flambeau des rénovations d'idéal, — un flambeau qui fumait terriblement au point de leur cacher la simple vision du bon sens.

De l'autre, les fidèles à l'ancienne formule, ceux qui osaient prétendre que le génie français doit conserver intactes et jalousement les qualités premières de la race, ceux qui entendaient faire prévaloir les règles de la tradition et les droits de l'esprit latin, la précision et la clarté.

Pompier ! clamaient nos snobs, en prêtant au mot une ironie dédaigneuse dont l'honorable corps des soldats casqués a eu la belle sagesse de ne pas s'émouvoir, ce qui aurait pu, bien inutilement, jeter encore de l'huile sur le feu.

Et le snobisme à l'œuvre se distinguait par des exploits concertés, concertants et déconcertants. Il eut bientôt fait d'élever des petites chapelles d'où les profanes étaient exclus, de dresser des autels devant lesquels on venait communier dans la nouvelle religion artistique du Doigt-dans-l'Œil.

Ce fut un genre tout à fait bien porté d'accueillir sans réserve les compositeurs étrangers, pour ce seul fait qu'ils étaient étrangers, et que leur art plus étrange encore devait évidemment procéder d'une sur-esthétique en constante évolution.

La musique allemande moderne connaît chez nous les faveurs inespérées d'une vogue qui, au sein des cénacles à la mode, dépassait même celle qu'elle rencontre en pays de Bocherie.

Les succès (?) de la *Salomé*, de Richard Strauss, et de ce titre, suffisamment caractéristique.

Je n'ai jamais vu, pour ma part, auditoire plus mortifié d'ennui que celui de ces habits noirs et de ces rangs de perles que le bon ton oblige à venir, ce soir-là, à l'Opéra pour « encenser » la musique barbare. Le bâillement contagieux voguait de baignoires en baignoires. Dans la pénombre — très artistique — de la salle, on croyait voir pousser des barbes...

Mais, quand Mary Garden réclama enfin la tête de l'opéra, qu'on lui apporta une horrible cire verte dégouttante de sang, qu'elle posa ses lèvres sur ce morceau de cadavre, alors la salle sortit de sa torpeur et cria au chef-d'œuvre. Des courants berrés, des mains aussi. Des petites dames pressées trouvaient cela sublime. Et des Messieurs graves, en enfilant leur pardessus, affirmaient avec une bruyante solennité que c'était d'un « art très original et très fort » et que tout cela nous remettait heureusement des insignifiances de M. Saint-Saëns et des « rossignolades » de M. Massenet...

Les procédés « artistiques » de Richard Strauss, avec ce qu'ils offraient de fruste, de malsain et de scatologique nous préparaient tout simplement aux folies sadiques de l'armée du Kaiser.

Mieux vaut recevoir au temps des arriettes.

« La victoire incontestable que la vaillance de nos soldats nous donnera permettra à la France d'assurer dans une atmosphère de liberté, la conservation et le développement de son glorieux patrimoine artistique et littéraire. »

C'est le général Joffre qui s'exprime ainsi dans la lettre qu'il adressait hier à la Société des Auteurs, en réponse à un hommage d'enthousiasme et de gratitude. Et voilà, certes, de dignes paroles.

Ouvrons les fenêtres, balayons et assainissons. Notre Art est assez riche, assez

LA GUERRE

289^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 19 mai, 15 heures.
Le mauvais temps continue. Aucun événement sur le front pendant la nuit, sauf quelques canonnades sur divers points et à l'Est de l'Yser deux tentatives de l'ennemi arrêtées par nos feux.

Paris, 23 heures.
Le temps est toujours très mauvais ; la brume est extrêmement opaque. Aucune action n'a eu lieu dans la journée sur aucun point du front.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les Allemands ont tenté contre le bois Le Prêtre une attaque que nous avons immédiatement arrêtée par notre feu.

LES COMBATS AUTOUR D'ARRAS

L'aveu allemand
A propos des combats au Nord d'Arras, la *Gazette de Francfort* écrivait dès le 14 mai : « Les positions abandonnées par nous n'étaient pas sans valeur, et nos pertes en prisonniers et en matériel sont douloureuses (schmerzlich) ».

Les opérations anglaises
Le colonel Ropington, qui se trouve actuellement dans le Nord de la France, écrit au *Times*, sur les heureuses opérations conduites par les Anglais dans la région de Festubert et de Richbourg-Lavoué, les 15 et 16 mai : « Tard dans l'après-midi, sir John French passa à cheval au milieu des troupes et fut reçu avec d'enthousiastes acclamations. Il leur souleva bonne chance et leur adressa quelques chauds encouragements. Personne ne sait mieux que lui trouver la note juste dans un appel aux soldats, et nous observâmes avec plaisir combien vif était le désir des hommes de marcher à l'ennemi et quelle était leur joie de ce que l'heure de l'attaque fut enfin arrivée. Les dispositions prises par l'état-major pour l'offensive étaient très bonnes. Toutes les routes que devaient suivre les colonnes étaient marquées par des écriteaux, la plus grande attention avait été apportée à la parfaite disposition des troupes. Tous les mouvements s'effectuèrent à la nuit. Ce fut dans un silence complet que les différentes unités quittèrent leurs cantonnements et leurs bivouacs et prirent graduellement leurs places aux points indiqués. Le front choisi pour les premières attaques allait de Festubert sur la droite à Richbourg-Lavoué sur la gauche, mais les troupes qui occupaient nos tranchées à droite et à gauche de ce front n'étaient pas oisives et se tenaient prêtes à jouer leur rôle dans l'offensive si l'occasion s'en présentait. Nous étions, suivant les points, entre 150 et 250 mètres des premières tranchées ennemies. De nombreux et difficiles obstacles avaient à être surmontés pour arriver à ces premières tranchées. Notre gauche commença l'attaque à onze heures trente du soir. Elle réussit presque partout à emporter d'assaut les lignes allemandes et à forcer les défenseurs à battre en retraite. Nous employâmes surtout la baïonnette et les grenades avec d'excellents résultats. La nuit était trop noire pour qu'on pût tirer de façon efficace. En peu de temps, notre centre gauche, chargé à la baïonnette, avait traversé deux lignes de tranchées, tué ou blessé la plupart de leurs défenseurs, et s'était établi solidement dans les positions allemandes sur un front d'environ 700 mètres. L'attaque de notre extrême gauche fut menée heureusement, le feu des mitrailleuses étant de ce côté aussi mortel que précis. Les troupes indiennes, qui se trouvaient de ce côté, pénétrèrent par la percée qu'avait faite le centre gauche, et réussirent bientôt à prendre par le travers et à triompher des défenses qui se trouvaient en face de ce qui était originairement à la gauche de notre attaque. Comme le jour pointait, un feu nourri fut ouvert des positions qui se trouvaient en arrière des lignes allemandes, et contre lesquelles, dès que la lumière le permit, nos grosses pièces ouvrirent le feu, aidant considérablement notre avance. Le travail de notre artillerie fut admirable du commencement à la fin, et ses résultats furent encore meilleurs que ceux de la semaine dernière. A trois heures du matin, une ligne formidable de troupes anglaises d'infanterie, toutes fraîches, avança des points de rassemblement sur notre droite contre les tranchées allemandes, dans la direction de Festubert. Nos troupes, bien et vigoureusement menées, emportèrent à l'assaut les lignes allemandes avec un magnifique courage, et se rendirent bientôt maîtresses d'un front de 1 300 mètres. Elles dépassèrent également les secondes lignes et tranchées et pénétrèrent dans les tranchées de réserve allemandes, causant de lourdes pertes à l'ennemi. A onze heures du matin, l'attaque avait avancé de 1 600 mètres dans les lignes ennemies et semblait devoir permettre de tourner les Allemands qui occupaient encore des tranchées de première ligne entre nos attaques de la droite et du centre. A midi, nous avions repoussé presque complètement les Allemands sur tout notre front.

LES PERTES ANGLAISES

Les journaux anglais publient des listes officielles des pertes subies ces jours derniers par l'armée britannique. Pendant la dernière quinzaine, écrit le *New-York Herald*, les pertes en officiers communiquées par le War Office représentent deux mille noms (tués, blessés ou disparus) et les listes de samedi et dimanche sont les plus longues qui aient encore paru depuis le commencement de la guerre. Parmi les officiers anglais qui ont succombé à leurs blessures figure le général de brigade Lowry-Cole. Parmi les blessés, on signale le lieutenant vicomte Wendorfer, fils du marquis de Lincolnshire, âgé de vingt ans.

LA MISSION BAUDIN AU BRÉSIL

Buenos-Ayres, 18 mai.
M. de La Plaza, président de la République Argentine, a donné audience à M. Pierre Baudin, à qui il a réservé un accueil très sympathique.

Au cours de l'entretien très cordial qu'ils ont eu, les deux hommes d'Etat ont évoqué le souvenir du centenaire argentin.

M. de La Plaza a promis le concours du gouvernement pour faciliter la tâche de M. Pierre Baudin.

De nombreux représentants du Commerce et des Finances se sont entretenus avec les membres de la mission française.

LA SITUATION EN ITALIE

Le Conseil des Ministres s'est réuni d'urgence

A neuf heures et demie mardi soir s'est réuni d'urgence le Conseil des ministres. On affirme qu'il s'agissait de prendre des décisions graves à la suite des visites de MM. de Bülow et Macchio à M. Sonnino.

M. Sonnino reçoit brièvement les Ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche

Mardi matin, en deux audiences successives, M. Sonnino a reçu le prince de Bülow et le baron Macchio. Les deux entrevues ont été très courtes. On croit que le prince de Bülow a présenté au ministre italien un document par lequel l'Allemagne dénonce le traité de la Triple Alliance.

Le départ de MM. de Bülow et Macchio pour leurs pays respectifs est considéré comme imminent. Des fonctionnaires des deux ambassades sont déjà partis pour l'Allemagne et l'Autriche, porteurs de documents diplomatiques.

On dit aussi que les deux ambassadeurs seraient entretenus avec M. Sonnino au sujet de la situation des ambassadeurs des deux pays près du Vatican après la déclaration de guerre, et sur la question de savoir si ces diplomates resteraient à Rome ou partiraient à leur tour.

M. Sonnino, après les deux audiences avec le prince de Bülow et le baron Macchio, reçut M. Barrère et puis le ministre de Roumanie. Le député Erzberger, qui s'était réfugié au Vatican, est parti pour Cormons.

UN LIVRE VERT ITALIEN

Le Livre Vert, publié par le gouvernement italien, sera distribué jeudi prochain. Aucun extrait n'en a été encore publié. Les journaux annoncent que ce Livre contiendra tous les actes concernant les relations de l'Italie avec les Empires du centre, depuis le début de la guerre.

L'IMPRESSION EN AUTRICHE-HONGRIE

On mande de Vienne au *Corriere della Sera* que l'attitude de l'Italie a produit en Autriche-Hongrie une impression considérable. Toutes les directions des théâtres ont été invitées à faire disparaître de leurs programmes, les pièces italiennes, afin d'éviter des démonstrations pénibles.

L'OPINION A BERLIN ET A VIENNE

Le dénouement de la crise italienne a été visiblement une surprise pour la presse des deux capitales, qui croyait à la réussite du coup d'Etat parlementaire. Elle n'avait prévu ni la vigoureuse résistance du sentiment national ni la ferme décision du roi. Mise en face de la vérité, elle s'efforce de faire bonne contenance. Toutefois elle ne laisse pas de garder un peu d'espoir dans une intervention de la Chambre.

LES EFFORTS AUTRO-ALLEMANDS POUR ÉVITER UNE RUPTURE

On télégraphie de Washington : L'activité diplomatique du comte Bernstorff et de l'ambassadeur austro-hongrois, M. Dumba, pour éviter une rupture avec les Etats-Unis est restée remarquable en ce moment. De longues conversations ont lieu entre les ambassadeurs et M. Bryan et entre ce dernier et M. Wilson.

LES AMÉRICAINS ATTENDENT AVEC CALME LA RÉPONSE ALLEMANDE

Le *Daily Telegraph* publie la dépêche suivante de New-York : Les Américains, tant en espérant mieux, se préparent avec calme pour la pire réponse de l'Allemagne à la note américaine. Cette réponse démontrera si ce sont les hommes d'Etat ou bien les militaires qui dominent à Berlin. Si ce sont ces derniers, alors il y aura bientôt la guerre, du moins l'état de guerre, qui rendra aux alliés d'immenses services.

LA GUERRE DE SOUS-MARINS SERAIT SUSPENDUE

D'après plusieurs correspondants spéciaux de Washington, la guerre de sous-marins serait suspendue jusqu'à la remise de la note de l'Allemagne aux Etats-Unis.

ITALIENS ARRÊTÉS À LA FRONTIÈRE

De Pola, on signale à l'*Idea Nazionale* qu'une souscription ayant été organisée au Casino du Commerce, au bénéfice des fugitifs italiens, le siège de l'Association fut envahi par la police. La Société fut dissoute et ses chefs arrêtés. Les Italiens qui veulent quitter Pola en sont empêchés. On n'en sort plus qu'en état d'arrestation et pour être internés dans quelque endroit éloigné d'Autriche.

EFFERVESCENCE A TRIESTE

La situation troublée, qui a en son point de départ le soulèvement des femmes, il y a deux jours, persiste.

Une barricade érigée dans la via Rugitta a été deux fois attaquée à la baïonnette par les gendarmes.

Deux magasins de poudres, à San-Sassa et à Bassovizza, dans le voisinage de la ville, ont fait simultanément explosion. Evidemment ce n'est pas là un accident fortuit.

Des canons sont installés à des emplacements dominant la ville et on dit que si le soulèvement continue, des navires de guerre autrichiens vont être appelés de Pola.

SI J'AVAIS 40 ANS...

M. Giolitti a quitté Rome lundi soir pour le Piémont. Il s'est rendu à la gare en automobile fermée. Son gendre seul l'accompagnait.

M. Giolitti, selon la *Tribuna*, aurait dit à un de ses amis : « C'est dommage que je n'aie plus quarante ans. Je prendrais moi-même un fusil, pour aller à la frontière. »

LA BULGARIE NEUTRE

sympathise avec la Roumanie

Le président du Conseil de Bulgarie, M. Radoslavoff, interviewé par le directeur de *Journal des Balkans*, a déclaré que la Bulgarie n'a reçu jusqu'ici aucune proposition de la Triple Entente et qu'elle est libre de tout engagement. La Bulgarie n'a qu'un désir : conserver la neutralité jusqu'à la fin, à moins qu'un nouveau groupement de puissances ne doive se former en Europe.

« Une action armée de la Bulgarie, sur quelque terrain qu'elle se produise, a dit M. Radoslavoff, ne chercherait jamais à contre-balancer l'action de la Roumanie. Au contraire, si la Roumanie consentait à une neutralité officielle de sympathie pour la Roumanie, afin de pouvoir par ses actes, et non par des paroles, nos sentiments d'amitié pour notre voisin du Nord. »

L'ACTION RUSSE

La prise de Czernovitz

Les progrès russes en Bukovine viennent d'être confirmés par l'annonce que l'officier de la reprise de la ville de Czernovitz, que nos alliés avaient déjà occupée dans les premiers mois des hostilités et qu'ils avaient dû abandonner à la suite des attaques autrichiennes dans cette région.

Par l'action qui s'est récemment faite de leurs adversaires et menaçant la Transylvanie peuplée, on le sait, d'habitants de race roumaine et fort peu attachés à la monarchie dualiste.

Une campagne victorieuse dans cette région par ses résultats directs d'abord, et par les interventions qu'elle peut provoquer ensuite.

Le télégramme qui nous annonce la prise de Czernovitz ajoute que l'armée russe aurait percé le front autrichien près de Stanislav, ville située plus au Nord, et que les Russes avaient dû également évacuer. C'est, on le voit, l'avance sur toute la ligne.

LA SITUATION DES RUSSES

On télégraphie officiellement de Petrograd le 18 mai : Malgré la concentration dans la région de Chavil de grandes forces ennemies de toute nature, les armées allemandes ont subi un échec complet dans les attaques prononcées le 14 mai par leurs deux divisions, qui furent obligées de passer à une tactique purement défensive.

Sur la Doboussa, on a constaté que des régiments avaient été transportés de nouveau sur notre front ; ainsi, le dessein de l'adversaire paraît avoir été de lancer sur notre front une forte quantité de troupes de France et de Belgique et de les diriger aussi bien en Galicie qu'en Carpathes.

Les corps ennemis, ainsi que des divisions séparées, formées de troupes appartenant à différentes unités, ont été transportés vers notre front.

Il faut croire que la recrudescence d'activité sur le front français a empêché l'adversaire d'achever jusqu'au bout son plan d'amenacer contre nous des forces qui cependant dans le courant du mois d'avril ont atteint une importance très considérable.

Nous avons maintenant devant nous des régiments saxons et bavarois, et semble-t-il, tous les régiments d'infanterie de la garde prussienne. Cette dernière a subi des pertes très graves pendant l'assaut qu'elle a livré contre nos positions fortifiées.

CHEZ LES ALLEMANDS

Au Reichstag
Amsterdam, 19 mai.

On mande de Berlin qu'à l'ouverture de la session, le président du Reichstag a commenté les travaux avec une pleine confiance, justifiée par les événements survenus jusqu'ici.

Il a ajouté que le peuple allemand attend avec calme, l'avenir qui doit développer toutes ses forces, pour le bien et la grandeur de la Patrie bien-aimée.

Le chancelier a signalé l'aggravation des relations austro-italiennes et a indiqué les offres qu'il a faites par l'Autriche-Hongrie à l'Italie par l'intermédiaire de l'ambassadeur allemand, pour maintenir le royaume dans la neutralité. Le chancelier a précisé en détail ces concessions, puis il a conclu en ces termes qu'il en définissait par avance l'attitude de l'Allemagne dans la nouvelle guerre imminente, consistant une dernière pression sur le gouvernement italien :

« L'Allemagne, afin d'encourager et de consolider les bonnes relations entre ses deux alliés a d'accord avec le cabinet de Vienne, donné au cabinet de Rome la garantie positive que les concessions proposées seraient exécutées. »

« Le peuple et le Parlement italiens ont maintenant à décider s'ils réalisent leurs anciennes aspirations nationales par des moyens pacifiques ou par la guerre, et s'ils tireront demain l'épée contre leurs alliés d'hier et d'aujourd'hui. »

« Je ne puis entièrement abandonner l'espoir que la paix puisse plus dans la balance que la guerre ; mais si la Triple-Alliance est brisée par l'un des partenaires, nous lui ferons face et nous irons au-devant de nouveaux dangers avec confiance et courage. »

« Voici l'énumération des concessions austro-hongroises :
1° Cession d'une partie du Tyrol habitée par les Italiens ;
2° Cession de la rive occidentale du fleuve Isonzo, en tant que la population soit uniquement italienne, et la ville de Gradisca ;
3° Trieste, déclarée ville libre impériale, recevrait une université italienne, et l'administration municipale aurait le caractère italien de cette ville ;
4° Reconnaissance de la souveraineté italienne sur Valaisa et sur la sphère d'intérêts dépendants de Valaisa ;
5° Désintéressement politique de l'Autriche-Hongrie concernant l'Albanie ;
6° Prise en considération spéciale des intérêts nationaux des Italiens résidant en Autriche-Hongrie ;
7° Amnistie pour les crimes militaires et politiques commis par les ressortissants des territoires cédés ;
8° Promesse de prendre en considération

LA SITUATION EN ITALIE

Le Conseil des Ministres s'est réuni d'urgence

A neuf heures et demie mardi soir s'est réuni d'urgence le Conseil des ministres. On affirme qu'il s'agissait de prendre des décisions graves à la suite des visites de MM. de Bülow et Macchio à M. Sonnino.

M. Sonnino reçoit brièvement les Ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche

Mardi matin, en deux audiences successives, M. Sonnino a reçu le prince de Bülow et le baron Macchio. Les deux entrevues ont été très courtes. On croit que le prince de Bülow a présenté au ministre italien un document par lequel l'Allemagne dénonce le traité de la Triple Alliance.

Le départ de MM. de Bülow et Macchio pour leurs pays respectifs est considéré comme imminent. Des fonctionnaires des deux ambassades sont déjà partis pour l'Allemagne et l'Autriche, porteurs de documents diplomatiques.

On dit aussi que les deux ambassadeurs seraient entretenus avec M. Sonnino au sujet de la situation des ambassadeurs des deux pays près du Vatican après la déclaration de guerre, et sur la question de savoir si ces diplomates resteraient à Rome ou partiraient à leur tour.

M. Sonnino, après les deux audiences avec le prince de Bülow et le baron Macchio, reçut M. Barrère et puis le ministre de Roumanie. Le député Erzberger, qui s'était réfugié au Vatican, est parti pour Cormons.

UN LIVRE VERT ITALIEN

Le Livre Vert, publié par le gouvernement italien, sera distribué jeudi prochain. Aucun extrait n'en a été encore publié. Les journaux annoncent que ce Livre contiendra tous les actes concernant les relations de l'Italie avec les Empires du centre, depuis le début de la guerre.

L'IMPRESSION EN AUTRICHE-HONGRIE

On mande de Vienne au *Corriere della Sera* que l'attitude de l'Italie a produit en Autriche-Hongrie une impression considérable. Toutes les directions des théâtres ont été invitées à faire disparaître de leurs programmes, les pièces italiennes, afin d'éviter des démonstrations pénibles.

L'OPINION A BERLIN ET A VIENNE

Le dénouement de la crise italienne a été visiblement une surprise pour la presse des deux capitales, qui croyait à la réussite du coup d'Etat parlementaire. Elle n'avait prévu ni la vigoureuse résistance du sentiment national ni la ferme décision du roi. Mise en face de la vérité, elle s'efforce de faire bonne contenance. Toutefois elle ne laisse pas de garder un peu d'espoir dans une intervention de la Chambre.

LES EFFORTS AUTRO-ALLEMANDS POUR ÉVITER UNE RUPTURE

On télégraphie de Washington : L'activité diplomatique du comte Bernstorff et de l'ambassadeur austro-hongrois, M. Dumba, pour éviter une rupture avec les Etats-Unis est restée remarquable en ce moment. De longues conversations ont lieu entre les ambassadeurs et M. Bryan et entre ce dernier et M. Wilson.

LES AMÉRICAINS ATTENDENT AVEC CALME LA RÉPONSE ALLEMANDE

Le *Daily Telegraph* publie la dépêche suivante de New-York : Les Américains, tant en espérant mieux, se préparent avec calme pour la pire réponse de l'Allemagne à la note américaine. Cette réponse démontrera si ce sont les hommes d'Etat ou bien les militaires qui dominent à Berlin. Si ce sont ces derniers, alors il y aura bientôt la guerre, du moins l'état de guerre, qui rendra aux alliés d'immenses services.

ITALIENS ARRÊTÉS À LA FRONTIÈRE

De Pola, on signale à l'*Idea Nazionale* qu'une souscription ayant été organisée au Casino du Commerce, au bénéfice des fugitifs italiens, le siège de l'Association fut envahi par la police. La Société fut dissoute et ses chefs arrêtés. Les Italiens qui veulent quitter Pola en sont empêchés. On n'en sort plus qu'en état d'arrestation et pour être internés dans quelque endroit éloigné d'Autriche.

EFFERVESCENCE A TRIESTE

La situation troublée, qui a en son point de départ le soulèvement des femmes, il y a deux jours, persiste.

Une barricade érigée dans la via Rugitta a été deux fois attaquée à la baïonnette par les gendarmes.

Deux magasins de poudres, à San-Sassa et à Bassovizza, dans le voisinage de la ville, ont fait simultanément explosion. Evidemment ce n'est pas là un accident fortuit.

Des canons sont installés à des emplacements dominant la ville et on dit que si le soulèvement continue, des navires de guerre autrichiens vont être appelés de Pola.

SI J'AVAIS 40 ANS...

M. Giolitti a quitté Rome lundi soir pour le Piémont. Il s'est rendu à la gare en automobile fermée. Son gendre seul l'accompagnait.

M. Giolitti, selon la *Tribuna*, aurait dit à un de ses amis : « C'est dommage que je n'aie plus quarante ans. Je prendrais moi-même un fusil, pour aller à la frontière. »

LA BULGARIE NEUTRE

sympathise avec la Roumanie

Le président du Conseil de Bulgarie, M. Radoslavoff, interviewé par le directeur de *Journal des Balkans*, a déclaré que la Bulgarie n'a reçu jusqu'ici aucune proposition de la Triple Entente et qu'elle est libre de tout engagement. La Bulgarie n'a qu'un désir : conserver la neutralité jusqu'à la fin, à moins qu'un nouveau groupement de puissances ne doive se former en Europe.

« Une action armée de la Bulgarie, sur quelque terrain qu'elle se produise, a dit M. Radoslavoff, ne chercherait jamais à contre-balancer l'action de la Roumanie. Au contraire, si la Roumanie consentait à une neutralité officielle de sympathie pour la Roumanie, afin de pouvoir par ses actes, et non par des paroles, nos sentiments d'amitié pour notre voisin du Nord. »

L'ACTION RUSSE

La prise de Czernovitz

Les progrès russes en Bukovine viennent d'être confirmés par l'annonce que l'officier de la reprise de la ville de Czernovitz, que nos alliés avaient déjà occupée dans les premiers mois des hostilités et qu'ils avaient dû abandonner à la suite des attaques autrichiennes dans cette région.

Par l'action qui s'est récemment faite de leurs adversaires et menaçant la Transylvanie peuplée, on le sait, d'habitants de race roumaine et fort peu attachés à la monarchie dualiste.

Une campagne victorieuse dans cette région par ses résultats directs d'abord, et par les interventions qu'elle peut provoquer ensuite.

LA SITUATION EN ITALIE

Le Conseil des Ministres s'est réuni d'urgence

A neuf heures et demie mardi soir s'est réuni d'urgence le Conseil des ministres. On affirme qu'il s'agissait de prendre des décisions graves à la suite des visites de MM. de Bülow et Macchio à M. Sonnino.

M. Sonnino reçoit brièvement les Ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche

Mardi matin, en deux audiences successives, M. Sonnino a reçu le prince de Bülow et le baron Macchio. Les deux entrevues ont été très courtes. On croit que le prince de Bülow a présenté au ministre italien un document par lequel l'Allemagne dénonce le traité de la Triple Alliance.

Le départ de MM. de Bülow et Macchio pour leurs pays respectifs est considéré comme imminent. Des fonctionnaires des deux ambassades sont déjà partis pour l'Allemagne et l'Autriche, porteurs de documents diplomatiques.

d'une façon bienveillante les autres vœux italiens sur les questions relatives à l'ensemble de l'accord ; 90 Après la conclusion de l'accord, l'Autriche-Hongrie ferait une déclaration solennelle sur les conditions de territoire ; 100 Des Commissions mixtes seraient désignées pour régler les détails de l'accord ; 110 Après la conclusion de l'accord, les soldats austro-hongrois originaires des territoires cédés ne prendraient plus part à la guerre.

Guillaume II sur le San
L'empereur a assisté lundi aux combats dans le secteur du San, d'abord auprès du commandement de la 12e armée, puis auprès du commandement d'une division.

La Censure Allemande
Le Vorwärts annonce que deux journaux de Solingen ont été mis en état de censure préventive pour avoir réclamé la paix.

Interdiction de protester contre la cherté des vivres
A Dresde et dans la banlieue, trente réunions socialistes devaient avoir lieu samedi dernier pour protester contre la cherté des vivres. La police les a interdites. Deux distributeurs d'affiches ont été arrêtés.

Récits de Batailles Imaginaires
Les correspondants militaires autrichiens ont télégraphié à l'Arbeiter Zeitung de Vienne que le récit de la bataille de Gorlice, publié par le Berliner Tageblatt, était imaginé de toutes pièces et contredit avec le « Manuel des voyages » de Hartleben.

L'Attaque des Détroits

Le général Gouraud est arrivé
Le général Gouraud est arrivé aux Dardanelles et a pris le commandement du corps expéditionnaire français.

Les Hauteurs de Achi-Bada
Dardanelles, 10 mai. (Via Adros, île de Lemnos).
La première phase de opérations pour la conquête des hauteurs de Achi-Bada au Nord-Est de Krithia, est terminée.

Bien que l'armée anglaise n'ait pas encore enlevé cette importante position, l'ennemi a été forcé de remanier ses forces et de modifier ses défenses. Nous pouvons maintenant mesurer la tâche qui nous reste à faire. Achi-Bada est la première des positions maîtresses dont les Turcs se servent pour barrer la route à la péninsule de Gallipoli et défendre la côte septentrionale des détroits. Il en est d'autres aussi puissantes, sinon plus, et à moins de démoralisation improbable de l'ennemi, il faudra enlever ses positions les unes à la suite des autres avant que l'armée ne puisse ouvrir la porte à la flotte et lui permettre de piquer droit sur Constantinople.

La Situation à Constantinople
Selon des informations de bonne source privée reçues de Constantinople, la raid effectué la semaine dernière dans la mer de Marmara par le sous-marin anglais, qui torpilla et coula un transport de troupes et deux torpilleurs ottomans, a jeté une profonde panique dans tous les milieux turcs.

Constantinople transformée en un vaste hôpital
Le nombre des blessés turcs durant les dernières opérations des alliés dans les Dardanelles est effroyable. Toutes les grandes maisons privées et les écoles n'étant pas suffi à contenir les blessés, on a dû transformer en hôpitaux plusieurs bateaux de la Compagnie de navigation du Bosphore Chirket-Hairi. On a maintenant commencé à diriger les blessés qui arrivent des Dardanelles vers les hôpitaux de la ville. La plupart des blessés sont couchés sur des matelas de tapis, les lits et les matelas faisant défaut. Le Comité de la défense nationale fait des efforts surhumains en frappant à toutes les portes des maisons musulmanes pour se procurer des matelas et des accessoires.

Pour nos Soldats victimes de la guerre
Le devoir de tout Français est d'empêcher qu'après la guerre, nos soldats, qui auront sacrifié leur jeunesse au salut de la patrie et qui auront été blessés, soient avec angoisse s'avancer leur vieillesse et craignent de tomber dans le dénuement, quand ils ne seront plus capables d'un travail quelconque.

Les Renforts à Smyrne
Les Turcs ont envoyé une division de renfort à Smyrne et un régiment à l'échec des Alliés. Le Vali interdit maintenant l'exode des femmes et des enfants.

Dans la Mer Noire
Le communiqué officiel russe annonce que, le 15, la flotte a bombardé Kephken, Ereghi et Kizil, et a coulé quatre vapeurs chargés et vingt vedettes.

Le stationnaire italien a quitté Constantinople
On télégraphie de Bucarest à la Gazette de Roumanie que le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Perte d'un Sous-Marin anglais
Londres, 19 mai (officiel).
L'amiralat présume de la perte du sous-marin australien A-E-2, coulé le 30 avril, en tentant de pénétrer dans la mer de Marmara. L'équipage serait prisonnier. Douze hommes manqueraient.

AU PORTUGAL

Conseil des ministres portugais
Les ministres, réunis en Conseil mercredi, ont arrêté leur attitude politique, qui consistera à ne s'inféoder à aucun parti, orientant ainsi leurs actes, au regard des partis, vers la plus grande impartialité.

L'escadre espagnole dans les eaux portugaises
Le ministre de la marine d'Espagne annonce qu'outre la machine navale mouillée dans les eaux portugaises, le torpilleur n° 5 s'approvisionne actuellement à Huelva et va se rendre incessamment à Lisbonne. Le ministre déclare également de fondement les informations prétendant qu'un détachement du cuirassé Espana aurait débarqué pour protéger l'ambassade espagnole à Lisbonne.

La Santé de M. Joao Chagas
Vers dix heures du soir, mardi, l'état de M. Joao Chagas s'est amélioré. Le blessé a pu quitter son lit. La situation au Portugal est de nouveau complètement normale.

Le cadavre du sénateur Freitas
Le corps du sénateur João Freitas, auteur de l'attentat, tué par les soldats en gare d'Entrocamento, n'a été réclamé par aucun membre de la famille.

ROOSEVELT ET LA FRANCE

Un de nos confrères a interviewé à Oyster-Bay, près de New-York, M. Théodore Roosevelt, l'ancien président des Etats-Unis. M. Roosevelt a déclaré : « Les pires ennemis d'une nation, voyez-vous, ce sont les hommes à cheveux longs et les femmes à cheveux courts ; celles qui ne veulent pas donner de foyer et ceux qui ne veulent pas prendre le fusil pour la défendre. »

Atrocités Teutonnes
M. Goutchouff, envoyé spécial de la Croix-Rouge, rapporte qu'un aéroplane allemand a jeté six bombes incendiaires sur l'hôpital ambulancier de la gare de Girardovo, situé en dehors des lignes des troupes, et portant les signes extérieurs de la Croix-Rouge. L'administration générale de la Croix-Rouge, ayant examiné le rapport de M. Goutchouff, ainsi que celui du prince Goussinski, qui avait annoncé que les Allemands avaient aspergé les blessés de pétrole et de benzine et les avaient brûlés, a décidé de protester contre ces violations de la Convention de Genève.

Déraillement de l'express Nantes-Bordeaux
L'express Nantes-Bordeaux, qui part de Rochefort à 3 heures 31, a déraillé lundi la nuit, trois kilomètres après avoir quitté cette dernière gare.

Le Cardinal Mercier gravement malade ?
On télégraphie d'Amsterdam à Paris que le cardinal Mercier, déjà très abattu par la mort de sa sœur, survenue ces jours-ci, a été atteint d'une fluxion de poitrine et que son état est grave.

Vers une Retraite ennemie
Le correspondant des Daily News à la frontière belge télégraphie : « L'appréhension que les Allemands se préparent à établir une nouvelle ligne de défense si la vigoureuse offensive des alliés continue. »

UN BON INDICE
Les Allemands qui avaient fait ensementer les champs dans le Noyonnais et la Loos dans le vœu d'une récolte qu'ils espéraient cueillir, donnent l'ordre de retourner le sol et de détruire le blé en herbe. C'est évidemment un indice sérieux que les alliés ont gagné plus le Nord de la France en automne.

Pour nos Soldats victimes de la guerre
Le devoir de tout Français est d'empêcher qu'après la guerre, nos soldats, qui auront sacrifié leur jeunesse au salut de la patrie et qui auront été blessés, soient avec angoisse s'avancer leur vieillesse et craignent de tomber dans le dénuement, quand ils ne seront plus capables d'un travail quelconque.

Les Renforts à Smyrne
Les Turcs ont envoyé une division de renfort à Smyrne et un régiment à l'échec des Alliés. Le Vali interdit maintenant l'exode des femmes et des enfants.

Dans la Mer Noire
Le communiqué officiel russe annonce que, le 15, la flotte a bombardé Kephken, Ereghi et Kizil, et a coulé quatre vapeurs chargés et vingt vedettes.

Le stationnaire italien a quitté Constantinople
On télégraphie de Bucarest à la Gazette de Roumanie que le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

rent peu contents dans le succès des armées allemandes. De ce fait, de nombreuses discussions éclatèrent qui ne tardèrent pas à dégénérer en pugilat.

L'Ex-Capitaine Meynier devant le Conseil de Guerre

L'ex-capitaine Meynier qui, on s'en souvient, fut condamné il y a quelques années par le Cour d'assises de la Seine à dix ans de réclusion (peine qui fut réduite de moitié à la suite d'un recours en grâce et dont Meynier n'a pu bénéficier que le quart) pour avoir assassiné son ami le baron Olivier d'Amboise, comparait aujourd'hui devant le deuxième conseil de guerre de Paris, présidé par le colonel Humbert.

Le prévenu, qui a beaucoup vieilli depuis l'époque où devant le jury, il faisait figure de héros de drame passionnel, n'appareît plus aujourd'hui que comme un lamentable escroc.

Il s'est présenté sous le faux nom de Lefebvre, en uniforme de chef d'escadron d'artillerie coloniale, décoré de la Légion d'honneur, chef de nombreuses entreprises à qui il exploitait qu'il avait été chargé par le général Joffre de recueillir des couvertures de laine pour les soldats dans les tranchées.

Meynier qui est défendu par M. Zévéas, explique, pour se défendre, que n'ayant pas pu réussir, parce qu'il faisait partie de la section des excès de Nantes, à s'engager pour la durée de la guerre, il avait espéré qu'en recueillant une importante somme d'argent qu'il avait l'intention de restituer au ministre de la guerre, il pourrait ainsi obtenir son envoi sur le front et sa réhabilitation.

De nombreux témoins sont entendus.

Atrocités Teutonnes
M. Goutchouff, envoyé spécial de la Croix-Rouge, rapporte qu'un aéroplane allemand a jeté six bombes incendiaires sur l'hôpital ambulancier de la gare de Girardovo, situé en dehors des lignes des troupes, et portant les signes extérieurs de la Croix-Rouge.

Déraillement de l'express Nantes-Bordeaux
L'express Nantes-Bordeaux, qui part de Rochefort à 3 heures 31, a déraillé lundi la nuit, trois kilomètres après avoir quitté cette dernière gare.

Le Cardinal Mercier gravement malade ?
On télégraphie d'Amsterdam à Paris que le cardinal Mercier, déjà très abattu par la mort de sa sœur, survenue ces jours-ci, a été atteint d'une fluxion de poitrine et que son état est grave.

Vers une Retraite ennemie
Le correspondant des Daily News à la frontière belge télégraphie : « L'appréhension que les Allemands se préparent à établir une nouvelle ligne de défense si la vigoureuse offensive des alliés continue. »

UN BON INDICE
Les Allemands qui avaient fait ensementer les champs dans le Noyonnais et la Loos dans le vœu d'une récolte qu'ils espéraient cueillir, donnent l'ordre de retourner le sol et de détruire le blé en herbe. C'est évidemment un indice sérieux que les alliés ont gagné plus le Nord de la France en automne.

Pour nos Soldats victimes de la guerre
Le devoir de tout Français est d'empêcher qu'après la guerre, nos soldats, qui auront sacrifié leur jeunesse au salut de la patrie et qui auront été blessés, soient avec angoisse s'avancer leur vieillesse et craignent de tomber dans le dénuement, quand ils ne seront plus capables d'un travail quelconque.

Les Renforts à Smyrne
Les Turcs ont envoyé une division de renfort à Smyrne et un régiment à l'échec des Alliés. Le Vali interdit maintenant l'exode des femmes et des enfants.

Dans la Mer Noire
Le communiqué officiel russe annonce que, le 15, la flotte a bombardé Kephken, Ereghi et Kizil, et a coulé quatre vapeurs chargés et vingt vedettes.

Le stationnaire italien a quitté Constantinople
On télégraphie de Bucarest à la Gazette de Roumanie que le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

« Ce serait mal connaître le rôle de la Banque de France, dans la question des bons divisionnaires du Havre, que de croire qu'elle ait jamais apporté une limitation quelconque aux échanges de ces bons. Le rennelement dont vous me parlez a été complètement inutile en ce qui concerne le service de la Banque de France. »

M. L. Meyer dit qu'il a fait une démarche auprès de M. le directeur de la Banque de France et qu'il a obtenu une réponse semblable à celle dont il vient d'être donné lecture. M. le directeur lui a déclaré que les instructions portées sur les coupures de 2 fr. et même de 1 fr. devaient être remplies, sans aucune restriction. Mais il a précisé ses observations dans une précédente séance du Conseil parce qu'il avait la certitude que certains employés n'avaient point suivi les instructions données.

Contingent de la Ville dans les dépenses du Service départemental de la Santé publique.
Après exposé budgétaire, l'Administration propose au Conseil le vote d'un crédit de 16 fr. 20 comme supplément de crédit. Cette somme est votée.

Exposition d'œuvres d'art au Musée.
M. J. Meyer, adjoint, fait connaître que l'exposition d'œuvres d'art provenant des villes ruinées de Belgique, exposition installée au Musée, a été très fructueuse.

Bâtiments communaux.
Sur la proposition de M. Valentin, adjoint, le Conseil vote le remboursement du cautionnement de M. Delacour, adjudicataire de l'éclairage électrique des bâtiments communaux, dont le contrat a pris fin.

Passage Local. — Eclairage. — Demande de réduction de frais.
M. Maillard, délégué au service de la Voirie, en l'absence de M. le maire, fait connaître que M. Lefebvre, propriétaire, demandeur en passe Local, a fait parvenir à l'Administration une lettre dans laquelle il demande une réduction de sa note de frais concernant l'éclairage de sa rue privée qu'il habite. Il motive sa demande par ce fait que l'éclairage public a été réduit par ordre de l'autorité militaire.

La Commission de la voirie, de même que l'Administration, est en ce qui concerne l'éclairage de la rue privée de son concessionnaire, de même que l'Administration, est en ce qui concerne l'éclairage de la rue privée de son concessionnaire, de même que l'Administration, est en ce qui concerne l'éclairage de la rue privée de son concessionnaire.

Vente de fils de cuivre.
Il a été procédé à des soumissions pour la vente de fils de cuivre provenant de l'ancienne ligne de tramways de Montivilliers. La maison Bispat ayant offert le prix le plus élevé (172 francs les 100 kilogrammes), l'Administration, d'accord avec le Comité de la voirie, a demandé l'autorisation de passer marché avec cette maison.

Boulevard d'Haifour. Construction d'une canalisation.
La Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée a demandé l'autorisation d'établir une décharge et une canalisation en poterie pour amener au canal Vauban les eaux pluviales et le drainage provenant de son établissement du boulevard d'Haifour.

Le Conseil, sur la proposition de M. Maillard, adjoint, a décidé de révoquer sans indemnités, et aux conditions déterminées dans le rapport, l'autorisation demandée.

Tramways du Havre.
M. Maillard donne lecture d'une lettre de M. Societ, directeur des tramways, relatant ses observations formulées en une précédente séance. M. Societ assure que le service est organisé ainsi bien que possible, qu'il n'y a pas de personnel en surnombre, que les voitures sont convenablement entretenues, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc renouvelle les observations qu'il avait présentées et il les maintient. Nous sommes, au Havre, moins bien servis qu'à Lyon, Bordeaux, Rouen, Marseille. Il est inacceptable que l'on permette à ce point continuer le service de personnel en surnombre, que les trains existent aux heures de sortie des ateliers.

M. Broc appuie cette proposition, ajoutant qu'il serait nécessaire d'autoriser les établissements situés à proximité du Marché Notre-Dame d'ouvrir à 4 heures du matin au lieu de 5 heures.

M. Jenuquin, adjoint : On pourrait demander que l'heure de fermeture fut fixée à 9 heures du soir, pour commencer.

M. Deloit accepte la proposition de M. Jenuquin, jointe à celle de M. Broc en ce qui concerne l'ouverture des établissements à 4 heures du matin, aux environs du marché Notre-Dame.

Crèche Sainte-Marie.
M. Durand-Viel sollicite une subvention en faveur de la crèche située rue Dembioff, et demande que la question soit renvoyée à l'examen de la Commission des finances. Le renvoi est prononcé.

Les Délégations.
M. Allan rappelle que des délégations ont été attribuées à deux conseillers, par M. le Maire, par suite de l'absence de Membres de l'Administration. Or il estime que ces délégations auraient dû être attribuées aux vice-présidents des commissions présidées par le Maire ou les adjoints absents.

M. Serrurier : M. le Maire a le droit d'attribuer les délégations comme il lui convient.

M. Meyer : Sans doute ; mais dans cette attribution, M. le Maire a eu une intention politique.

M. Badoureaux, adjoint, proteste énergiquement contre une semblable interprétation.

M. Meyer : Vous êtes libre de votre appréciation, comme je suis libre de la mienne.

M. Bassot : En tout cas, ce n'est pas être pas l'instant de soulever cette question, en l'absence de M. le maire. L'incident est au moins prématuré.

Les Cinémas.
M. Broc demande où en est la question de l'ouverture des cinémas.

M. Jenuquin, adjoint : J'ai une lettre de remerciements du directeur du Cinéma Pathé dans laquelle se félicite d'avoir maintenu, par suite du dernier vote du Conseil, une base pour entrer en pourparlers avec l'autorité militaire.

Le Décharge publique.
Après avoir signalé qu'un dépôt de détritus existe rue Gustave Lennier, et que M. Maillard, délégué à la voirie, répond que toutes mesures utiles seront prises.

M. Broc interpelle l'Administration sur la question de la Décharge publique.

Le décharge publique.
Après avoir signalé qu'un dépôt de détritus existe rue Gustave Lennier, et que M. Maillard, délégué à la voirie, répond que toutes mesures utiles seront prises.

M. Maillard : Vous remontez au siècle dernier. Vous citez les actes d'administrations et d'assemblées municipales dont les pouvoirs sont expirés depuis 1908 et 1913. Mais nous sommes ici pour nous occuper des questions actuelles. Je proteste de la façon la plus catégorique contre ce procès d'administrations antérieures.

Le décharge publique est d'une nécessité absolue et ce n'est pas à l'heure actuelle qu'on peut songer à la supprimer. Si nous voulons conserver le fonctionnement des services d'hygiène et de nettoiement, au milieu des difficultés présentes, il ne faut pas rendre la situation des entrepreneurs impossible.

M. Broc : Je maintiens de toutes mes forces que vous n'avez pas le droit d'établir cette décharge publique sans enquête commandée par le Conseil.

M. Maillard : Encore une fois vous n'avez pas le droit de faire ici le procès d'administrations antérieures. Je ne vous répondrai pas.

M. Meyer : Sans doute le Conseil actuel n'a pas à connaître des actes d'administrations antérieures, mais il a le droit de poursuivre les améliorations nécessaires.

M. Broc : Il est vrai, mais à la condition qu'il nous soit présenté une proposition précise qui serait renvoyée à l'examen de la Commission compétente.

M. Broc : Je demande le renvoi à la Commission de la voirie et à celle du contentieux.

M. Maillard : Mais quelle proposition ? M. Broc ne veut pas prendre la responsabilité de discuter les propositions et d'intenter des poursuites. M. de Grandmaison : Proposez-vous la suppression de la décharge publique ? M. Deloit : On pourrait proposer le remplacement de la décharge publique par tout autre système qu'étudierait la Commission.

pour les voitures automobiles de nettoiement, les usines d'incinération et élévateur, sur la proposition de la Commission compétente, dont M. Granier-Lemaire est rapporteur, le Conseil autorise l'Administration à traiter avec le Comptoir technique de corps gras » pour une somme de 42.731 fr.

Chronique Locale

Mort au Champ d'honneur
M. Victor Jeanne, 22 ans, 130, rue Quevedo-Bonard à Pécapim, soldat d'infanterie, est mort de ses blessures à Bar-le-Duc, où ses obèques ont eu lieu avant-hier.

Région d'Honneur
Le sous-lieutenant Georges Louis-Eugène Choix, domicilié à Sanvic, rue Sadi-Carnot, 62, décédé à l'hôpital de Bar-le-Duc à l'âge de vingt-six ans, des suites de blessures reçues à l'ennemi, venait de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Promotions militaires
Armée active. — Au grade de sous-lieutenant : M. Berné, adjudant-chef au 429^e, maintenu.

Travailleurs équipages
Tous les sous-officiers admissibles à l'école de Pontainebleau, division du train, actuellement en possession du grade d'aspirant ou d'adjudant, sont nommés sous-lieutenants à titre temporaire.

Infanterie — Mutations
Armée active. — M. Lecheux, colonel au 239^e, passe au 88^e ; M. Despierres, lieutenant-colonel au 39^e, passe au 239^e ; M. Picot, chef de bataillon au 28^e, passe au 3^e chasseurs.

Nos Prisonniers
M. Henri André, soldat au 4^e régiment de zouaves, dont la famille demeure au 10, rue Dembioff, 33, vient de faire connaître à sa famille qu'il est prisonnier à Darmstadt, depuis le 15 novembre.

Constantinople transformée en un vaste hôpital
Le nombre des blessés turcs durant les dernières opérations des alliés dans les Dardanelles est effroyable. Toutes les grandes maisons privées et les écoles n'étant pas suffi à contenir les blessés, on a dû transformer en hôpitaux plusieurs bateaux de la Compagnie de navigation du Bosphore Chirket-Hairi. On a maintenant commencé à diriger les blessés qui arrivent des Dardanelles vers les hôpitaux de la ville.

Pour nos Soldats victimes de la guerre
Le devoir de tout Français est d'empêcher qu'après la guerre, nos soldats, qui auront sacrifié leur jeunesse au salut de la patrie et qui auront été blessés, soient avec angoisse s'avancer leur vieillesse et craignent de tomber dans le dénuement, quand ils ne seront plus capables d'un travail quelconque.

Les Renforts à Smyrne
Les Turcs ont envoyé une division de renfort à Smyrne et un régiment à l'échec des Alliés. Le Vali interdit maintenant l'exode des femmes et des enfants.

Dans la Mer Noire
Le communiqué officiel russe annonce que, le 15, la flotte a bombardé Kephken, Ereghi et Kizil, et a coulé quatre vapeurs chargés et vingt vedettes.

Le stationnaire italien a quitté Constantinople
On télégraphie de Bucarest à la Gazette de Roumanie que le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

Le stationnaire italien de Constantinople, l'Archimede, est venu s'ancrer dans le port roumain de Galatz et a été mis sous la garde de l'amirauté roumaine.

<

Personnel enseignant primaire des six cantons du Havre. Recettes mensuelles consacrées au bénéfice d'œuvres militaires (avril 1915).

Arrivée de Blessés. A la fin de l'après-midi, vers 5 h. 3/4, un convoi a amené dans notre ville, 25 soldats blessés, venant du Nord.

Obèques. Les obsèques de M. Louis-Anatole Petit, secrétaire du commissariat de police de la 2e canton, ont eu lieu hier, au milieu d'une nombreuse assistance.

Le drapeau de l'Amicale de la police marchait en tête du cortège. Des couronnes avaient été offertes par les membres de l'Amicale de la police, par le personnel de la 2e section, par les commerçants des quartiers Notre-Dame et Saint-François, par les secrétaires de police, par la Société des Employés des services municipaux.

Le Havre. Le Havre, le 26 mai 1915. Ce n'est pas, croyez-le bien, sans une profonde émotion, que sur le bord de cette tombe, qui va bientôt se refermer, un cercueil fut non seulement un excellent camarade, mais un si sincère et si dévoué, qu'il accepta de prendre la parole au nom de l'Amicale de Prévoyance du Personnel de la Police municipale de la ville de Havre.

En Relâche. Le navire français Le-Lamentin, allant de la Martinique au Havre, a été amené à Brest le 16 mai par le remorqueur de l'état Haleru. Le capitaine et le second sont malades.

Accident mortel. Le 15 mai, à cinq heures et demie du soir, Edmond Vachet, âgé de quarante-sept ans, journalier, 64, rue de l'Eglise, travaillait au déchargement de trois-mâts Australis, amarré au quai de Colombie.

Desoloureux Accident. Henri Levasseur, âgé de 62 ans, charretier, demeurant rue Suffren, 34, conduisait un camion appartenant à M. Olivier, camionneur, 2, rue Turgot, et passait, mardi, vers onze heures et demie du matin, sur le quai de Colombie.

Boîtes aux lettres supplémentaires du Havre. L'administration nous communique le document suivant: Rue Jacques-Léon, 33: 6 h. 8, 10 h. 40, 13 h. 4, 16 h. 25, 10 h. 30.

Quai d'Orléans, 19: 11 h. 15, 13 h. 40, 17 heures. Palais de la Bourse: 5 h. 4, 11 h. 30, 15 h. 45, 17 h. 5, 20 h. 10.

Arrestation. Un nommé Vriod Fabrik, âgé de cinquante-deux ans, né à Bagarath (Allemagne), neveu dans d'abord, a été arrêté à la gare.

Les Remises de Décorations. Monsieur le rédacteur, Tout le monde a applaudi à l'honorable décision prise par M. Fauriol de rendre des médailles publiques toutes remises de décorations à nos vaillants blessés.

Service des Eaux. Arrêt d'eau. Pour visite d'une vanne, le conduit d'eau de la rue Demidoff (entre la rue François-Machin et le boulevard de la République) sera fermé du jeudi à 10 heures du matin et pour quelques heures.

Bulletin des Sociétés. Cours Techniques Commerciaux. Cours du Jeudi. LANGUE FRANÇAISE (Prof. M. Pignat, Directeur d'Ecole Communale).

Amicale Normande des Anciens du 24e d'Infanterie. Le 24 mai, à cinq heures et demie du soir, Edmond Vachet, âgé de quarante-sept ans, journalier, 64, rue de l'Eglise, travaillait au déchargement de trois-mâts Australis.

Football Association. Tournoi de Sixte du H A C. Journées des Dimanches 28 et Lundi 24 Mai. Composition du H A C (1): Wood, Carré, Stelmans, Lieber, Hermann, Lang.

Chronique Régionale. Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

Harfleur. Concert pour les Prisonniers de guerre. Nous apprenons qu'un deuxième concert sera donné dimanche prochain, à 2 heures, à la Salle des Fêtes.

La bataille terminée, Mme M... se précipite à la cuisine et porta plainte. Le Tribunal n'a pu juger qu'une affaire de coups, mais il a permis tout de même pas de démentir des circonstances qui les avaient fait naître.

Retour d'un blessé. M. le Lieutenant Agnel, ancien porte-drapeau du 24e d'Infanterie, est arrivé hier de Paris en convalescence. Ses amis, par son intermédiaire MM. Dugé, Isaac et Soulier, ont adjoint à son retour, une agréable surprise. Une cerise de fleurs lui a été offerte par une déléguée de la Société de gymnastique « Bois-Robert » dont il est le président.

Le plus Grand Cheix Tissandier. 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES dep. 47 fr. Bicyclettes « Touristes » 150 fr. entièrement équipées.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. NAISSANCES. Du 19 mai. — Victor L'HORSET, rue Dauphine, 34; Roger DANIEL, rue d'Étretat, 107; Bernard MADIRE, rue de la Brasserie, 24; René PIMONT, rue des Biquettes, 6.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. MARIAGES. Du 19 mai. — Edmond VAUCHEL, 46 ans, Journalier, rue de l'Eglise, 64; Marie LE GOFF, épouse OLIVIER, 47 ans, sans profession, rue de l'Eglise, 10; Jules ERARD, 48 ans, Journalier, rue Emile Renouf, 24.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

Le Tribunal n'a pu juger qu'une affaire de coups, mais il a permis tout de même pas de démentir des circonstances qui les avaient fait naître.

Retour d'un blessé. M. le Lieutenant Agnel, ancien porte-drapeau du 24e d'Infanterie, est arrivé hier de Paris en convalescence. Ses amis, par son intermédiaire MM. Dugé, Isaac et Soulier, ont adjoint à son retour, une agréable surprise.

Le plus Grand Cheix Tissandier. 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES dep. 47 fr. Bicyclettes « Touristes » 150 fr. entièrement équipées.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. NAISSANCES. Du 19 mai. — Victor L'HORSET, rue Dauphine, 34; Roger DANIEL, rue d'Étretat, 107; Bernard MADIRE, rue de la Brasserie, 24; René PIMONT, rue des Biquettes, 6.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. MARIAGES. Du 19 mai. — Edmond VAUCHEL, 46 ans, Journalier, rue de l'Eglise, 64; Marie LE GOFF, épouse OLIVIER, 47 ans, sans profession, rue de l'Eglise, 10; Jules ERARD, 48 ans, Journalier, rue Emile Renouf, 24.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

Le Tribunal n'a pu juger qu'une affaire de coups, mais il a permis tout de même pas de démentir des circonstances qui les avaient fait naître.

Retour d'un blessé. M. le Lieutenant Agnel, ancien porte-drapeau du 24e d'Infanterie, est arrivé hier de Paris en convalescence. Ses amis, par son intermédiaire MM. Dugé, Isaac et Soulier, ont adjoint à son retour, une agréable surprise.

Le plus Grand Cheix Tissandier. 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES dep. 47 fr. Bicyclettes « Touristes » 150 fr. entièrement équipées.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. NAISSANCES. Du 19 mai. — Victor L'HORSET, rue Dauphine, 34; Roger DANIEL, rue d'Étretat, 107; Bernard MADIRE, rue de la Brasserie, 24; René PIMONT, rue des Biquettes, 6.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. MARIAGES. Du 19 mai. — Edmond VAUCHEL, 46 ans, Journalier, rue de l'Eglise, 64; Marie LE GOFF, épouse OLIVIER, 47 ans, sans profession, rue de l'Eglise, 10; Jules ERARD, 48 ans, Journalier, rue Emile Renouf, 24.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. DÉCÈS. Du 19 mai. — M. L. ONSIME ANYARD; M. Robert F. CABARET de la HOUSAYE, capitaine au 24e territorial, actuellement sur le front, et M. ANTOINE ANYARD, et leur fille.

VARICES-PILEBITE. Les Varices sont des dilatations veineuses qui occasionnent de la douleur, de l'engourdissement et de la gêne. Leur traitement est un devoir.

ACHETER TIMBRE CROIX-ROUGE 15c. 10c. abaissement, 5c. pour les blessés.

PERLODONT. Créme dentifrice incomparable. Produit français. Le tube: 0 fr. 75. Boîte parvov. Dépôt, 1, r. des Grands-Degrés, Paris. R 10-3118783.

PLUS d'EAUX ALLEMANDES. RUBINAT. SAVON SUNLIGHT. Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

SAVON SUNLIGHT. Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

SAVON SUNLIGHT. Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

SAVON SUNLIGHT. Il fait votre travail en moitié moins de temps et à moitié prix.

EN VENTE dans nos bureaux et chez nos Dépositaires. HORAIRES DU SERVICE des Chemins de Fer de l'ETAT. Etabli au 11 Avril 1915.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR. Mai. Jeudi 20 10 45 14 30 18 15 22 00. Vendredi 21 12 15 16 00 19 45 23 30.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

NOUVELLES MARITIMES. Le St. fr. Amiral-Ober, ven. de Haiphong, etc., est arr. à Marseille le 17 mai. Le St. fr. St-Pierre, ven. de Saintonge, est arr. à Marseille le 17 mai.

AU GASPILLAGE
CHOIX INCOMPARABLE
Toilettes et Trousseaux pour Communions
NOMBREUX CADEAUX offerts pendant la Période des Achats
A TOUS NOS RAYONS Les DERNIÈRES NOUVEAUTÉS à leurs Prix exceptionnels

AVIS DIVERS
Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 phaque.

Cabinet A. VILLEBROD
Régisseur de Biais
2, Place des Halles-Centrales, 2 (premier étage)
LE HAVRE
Maison de Confiance

Cession de Fonds
1er AVIS
Par acte sous seing privé en date du 17 mai 1915, M. Nathaniel DROUEN, demeurant au Havre, 10, rue Héne, a vendu à une personne y dénommée le fonds de commerce de Confiserie, Jouets, Papeterie exploité au Havre à l'adresse ci-dessus désignée comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, les marchandises en dépendant le droit au bail des lieux.

A. VILLEBROD
Mandat de Partis
(8919)

Avis aux Cafetiers-Débitants
LA FLUORESCINE rend transparents les verres opaques, verres jaunes, mousselines, etc. Elle ne détériore pas la gravure, qui pourra toujours être remise en son état primitif.

PERDU
Un Porte-Monnaie en cuir noir, contenant une forte somme, entre la rue Française-Mazeline et la rue de Normandie. Prière de le rapporter rue Denis-Papin, n° 8. Récompense. (98972)

AGENT DEMANDÉ dans chaque ville et canton de la Seine-Inférieure pour vendre dans les cafés et maisons d'alimentation Vin tonique connu. — S'adresser à M. GRISPIN et C°, 30, rue de Paris, Le Havre (de 2 à 3 heures). (16.30 (97832)

ON DEMANDE HOMME sérieux ayant bicyclette pour faire encasements, sans des démarches. Alexandre, 61, rue Thiers. (99002)

ON DEMANDE UN MOULEUR EN CUIVRE
Bons salaires. Prendre adresse au bureau du journal. (99082)

ON DEMANDE un bon Charretier très bien remis, très sérieux et muni d'excellentes références, ainsi que des Jeunes Gens pour lavage et étiquetage des bouteilles. Prendre l'adresse au bureau du journal. (99118)

ON DEMANDE DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS DE MACHINES
AUX TRÉFILERIES ET LAMINOIRS du Havre. (98982)

MONSIEUR désire représenter maison de commerce, emploi de confiance ou encasements, soit pendant la durée de la guerre ou à demeure. Références et garantie sérieuses. — Ecrire ou s'adresser au bureau du journal, carte électorale 938. (98942)

STENO-DACTYLOGRAPHE expérimentée possédant machine à écrire, ferait tous travaux même à domicile. Donnerait également leçons sténographie et dactylographie. Prix modérés. Ecrire bureau du journal, aux initiales R. L. J. (98922)

CAISSIÈRE femme de mobilité pouvant fournir meilleures références sur place, demande emploi de Caisserie ou Dame de Compagnie. — Ecrire au bureau du journal R. H. L. 55. (98902)

DEMOISELLE Dactylographe mise de commerce, ferait aussi bien écritures. Ecrire J. G. L. 95. Références sur place. On ferait à domicile des écritures le soir. (98892)

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Relait les DENTIERS CASSES ou mal faits ailleurs. Réparations en 3 heures et dentiers haut et bas livrés en 5 heures.

"AUX AMATEURS"
Un lot important de CAMOMILLE de FRANCE extra à des Prix défiant toute concurrence: Les 125 grammes... 0.55 Les 250 grammes... 1. »

DROGUE MÉDICinale AU PILON D'OR
20, Place de l'Hôtel-de-Ville, LE HAVRE

ON DEMANDE Un Bon Chauffeur automobile bon ouvrier, connaissant bien moteurs, sérieuses références exigées. — Ecrire au bureau du journal C. H. D. 16.18.20 (9775)

ON DEMANDE Bons Ouvriers Terrassiers
S'adresser ENTREPRISE A. GARETTE DUBROUQ FILS, camps de l'armée britannique, place de Fricuseau, derrière la Briqueterie de M. MOLON. 30.22.23 (9891)

ON DEMANDE Garçon-Livreur chez Brasseur de Cidre
Rue d'Estimauville, 27. (98872)

ON DEMANDE Soudeurs AUTOGENE sont demandés de suite. Bons appointements. — S'adresser à la Société AutoGène Havraise, 13, rue Bellot. Téléphone 1-50. (98942)

La Maison LIBAUD et RENOUX
de Versailles, demande des Ouvriers Machines-Outils à bois, Touillieurs et Scieurs. 14.17.20.23 (3851)

ON DEMANDE des Manœuvres-Terrassiers
S'adresser à l'Usine d'Incineration, rue Cuvier. (99172)

ON DEMANDE 4 Mécaniciens et Mécaniciennes bien payés. — Chez M. DAVID, 22, rue de Paris, au fond de la cour, 3e étage. (99092)

ON DEMANDE Un Fort Domestique pour bestiaux muni de bonnes références. — S'adresser chez M. LELEVE, herberg, boulevard Sadi-Carnot, 104. (99062)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME pour courses et nettoyage de magasin. — S'adresser au bureau du journal. (9744)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME pour les courses et le nettoyage du magasin. — S'adresser à l'ÉGLANTINE, 3, rue Thiers. (9851)

ON DEMANDE Un Jeune Homme Porteur de Pain Prendre l'adresse au bureau du journal. (99012)

ON DEMANDE VENDEUSE DÉBUTANTE pour la Chaussure
S'adresser au bureau du journal. (9886)

ON DEMANDE Une Bonne Ouvrière Teinturerie LEBOULANGER, Trouville-sur-Mer. (9902)

BONNE A TOUT FAIRE ayant références sur place est demandée pour maison bourgeoise. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (99112)

ON DEMANDE une FEMME DE MÉNAGE pour la journée, ou une BONNE non couchée. Se présenter de 8 h. à 11 heures, 3, cours de la République. (98992)

DÉPURATIF DES ENFANTS
SIROP TAINE
Tonique et Reconstituant
Iode assimilable et Glycéros
Médicament rigoureusement dosé
Cette préparation est spécialement recommandée par MM. les Docteurs pour les enfants, dans le traitement de la Scrofule, du Lymphatisme, du Rachitisme, engorgement des ganglions, la Gourme et en général toutes les maladies de la peau chez les Enfants.
Prix : le litre, 4.50 — Le demi-litre, 2.50
Gros : PHARMACIE DU PILON D'OR
20, Place de l'Hôtel-de-Ville — LE HAVRE
Détail : TOUTES PHARMACIES

AVIS AUX MILITAIRES
LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET de CHAUFFEURS
Prix Modérés
Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.
Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux
GARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE 34 - 8085

EAU PURGATIVE FRANÇAISE
"EAU de la ROCA"
La Reine des eaux purgatives
Entrepôt général: Pharm-Drogie du PILON D'OR
Détail : Toutes Pharmacies (989 2)

Je cherche TROIS PIÈCES non meublées très propres. Prendre l'adresse au bureau du journal. (9842)

ON CHERCHE à LOUER un GARAGE pour automobile particulière, au centre autant que possible. Ecrire C. T. B. 255, bureau du journal. (99102)

A LOUER
PETIT REZ-DE-CHAUSSÉE confortablement meublée, avec cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, w.-c., chambres de bonnes, Jardin, buanderie et cellier. Eau, gaz, électricité, chauffage central. — S'y adresser JD-20jn (989 2)

A LOUER DE SUITE
28, rue Jacques-Louis
JOLI PAVILLON entièrement remis à neuf, composé de : cuisine et arrière-cuisine, salle à manger, fumoir, petit et grand salon, cinq chambres à coucher, salle de bains, cabinet de toilette, w.-c., chambres de bonnes, Jardin, buanderie et cellier. Eau, gaz, électricité, chauffage central. — S'y adresser JD-20jn (989 2)

A LOUER près l'Hôtel de Ville
1er ETAGE, 10 pièces et dép. 1.500 fr.
2e ETAGE, 7 pièces et dép. 700 —
S'adresser pour traiter : Etude de M. POTEL, 19, rue Racine. (2094)

A LOUER Terrain d'une contenance de 900 mètres, avec cabane et tué à Fricuseau, à proximité du tramway. — S'adresser rue Victor-Hugo 419, 2e étage. (989 2)

A LOUER pour la saison MAISON DE CAMPAGNE meublée, taureau à neuf, composée de 2, 4 et 6 pièces, située à Ronnelles, grande cour plantée d'arbres fruitiers, excois de premier ordre, à l'abri des poussières d'autos. S'adresser 71, rue Casimir-Delavigne, Havre. (99072)

A LOUER deux Chambres Meublées cabinet de toilette; facilité pour faire cuisine, gaz, électricité, sans pavillon au centre. Prendre l'adresse au bureau du journal. (99115)

APPARTEMENTS MEUBLÉS à Louer Cuisine, salle à manger, chambre, Eau, gaz, w.-c. à l'étage. Maison située au centre de la Ville. S'adresser 55, rue Jacques-Louis, à M. LELEVE-NIER. (98982)

A LOUER MAISON DE CAMPAGNE pour la saison près de Montivilliers et dépendances Grand Jardin. S'adresser 41, rue de St-Quentin (3e étage), le Havre. (98952)

BELLE CHAMBRE LOUIS XV
Noyer trisé ciré
Comprend : Grande Armoire démontable (deux portes), Glaces bisautées, une Table de nuit (quatre pieds), Grand Lit de milieu et Sommier, deux très belles Chaises
à vendre 495 fr.
25, rue d'Étretat (près la rue de Metz) (98932)

BAIGNOIRE émaillée, baignoire en zinc, chauffe-bain-réservoir, buffet normand sculpté. Grande garde-robe démontable, grillage pour poutillier, etc. à vendre d'occasion, RUE NAUDE. (99142)

A VENDRE petit Bureau pouvant convenir pour Cabane de Jardin
S'adresser, 41, rue Béranger. — (9830)

VIN ROUGE au port plein payé. Ech. 0.30, l'hecto, 25 fr. — MARQUET, prop., Grau-du-Roi (Gard). JD (8814)

CADEAUX pour 1er COMMUNIONS
Mantres, Chapeaux, Sautiers, Collares, Chapelets, Médailles
Maison bien connue pour vendre le meilleur marché à qualité égale.
LELEVE, 40, rue Voltaire tél. 4.04. — Achat de vieux or 3 fr. le gr. en échange. — Décoration tous les ordres et tous les rubans blancs et Français en magasin. — Les Barrettes de la Croix de Guerre sont offertes gratuitement à tous les soldats blessés et ayant droit. — Barrettes anglaises pour uniformes, tous les ordres, O. R. D. (99122)

SONS, AVOINES, TOURTEAUX, RIZ, MAÏS
Orge, Sarrasin, Paille mélassée
« Nutritif » mélassé, Farine de Manioc, etc.
E.-G. MOUQUET 15, rue Bourgainville L.E. H. A. V. R. 22 (13) - 30mi (9314)

INDUSTRIEL se mettrait en rapport avec personnes habitant ou connaissant centre de production laitière en vue de l'installation d'un établissement de Laiterie. Affaire sérieuse. — Ecrire avec détail à M. ROUX, 31, rue Philippe-de-Girard, Paris (2e). 13.20 (3857)

Fonds de Commerce à vendre
JE VENDS mon CAFÉ-BAR MALADE situé à ROUEN Bénéfices 20.000 fr. Facilités. L. VREIL, Ferme de Besnois, Broglie (Eure) 30.23 (9852)

URGENT
Très bon Fonds de Café-Débit
A VENDRE de suite pour cause de Décès
S'adresser au bureau du journal. (9913)

CAUSE MOBILISATION
A céder : Café-Epicerie
laissant 3.000 fr. de bénéfice net par an. Petit prix facilités. — S'adresser M. CADIE, 331, rue de Normandie. (99102)

Le Service des Chemins de Fer
Service établi au 11 Avril
LE HAVRE, MONTIVILLIERS, ROLLEVILLE

Table with 10 columns: STATIONS, OUV, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Le Havre, Graville-St-Honorine, Harfleur, Ronnelles, Demi-Lieu, Montivilliers, Epouville, Rolleville.

Table with 10 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Rolleville, Epouville, Montivilliers, Demi-Lieu, Ronnelles, Harfleur, Graville-St-Honorine, Le Havre.

Table with 10 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Le Havre, Bréant-Bouzeville, Les Iles, Froville-Vuort, Les Loges-Vauvot-sur-Mer, Berdeux-Bérouville, Etretat.

Table with 10 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Le Havre, Bréant-Bouzeville, Les Iles, Froville-Vuort, Les Loges-Vauvot-sur-Mer, Berdeux-Bérouville, Etretat.

Table with 10 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Etretat, Berdeux-Bérouville, Les Loges-Vauvot-sur-Mer, Froville-Vuort, Les Iles, Bréant-Bouzeville, Le Havre.

Table with 10 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Le Havre, Montivilliers, Grémouville, Bréant-Bouzeville, St-Vaast-Bosville, Océville, Nerville, St-Valéry-en-Caux.

Table with 10 columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3. Rows include St-Valéry-en-Caux, Nerville, Grémouville, Bréant-Bouzeville, St-Vaast-Bosville, Océville, Montivilliers, Grémouville, Le Havre.

Imprimerie du Journal Le Havre
35, rue Fontenelle.
Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

Feuilleton du PETIT HAVRE 101
La Reine des Montagnes
PAR
HENRI GERMAIN
DEUXIÈME PARTIE
— Qui demandez-vous, senior ? interrogea-t-elle d'un accent revêche.
— Le senior alcade.
— Pour affaire personnelle ?
— Oui, et très importante.
Dites-lui que je n'ai pas le temps d'attendre.
Ce ton d'autorité parut en imposer à la vieille femme.
— Votre nom, vos titres, noble senior ?
— Je les dirai moi-même à l'alcade.
Allez !
En achevant, Julien mit une pièce d'or anglaise dans la main de son interlocutrice.
L'effet de ce stimulant fut immédiat, la vieille femme disparut, légère et vive comme un oiseau.
Cinq minutes plus tard, l'aventurier se trouvait être en présence du magistrat. Celui-ci paraissait bien être l'homme qu'on lui avait décrit : vieux, pauvre, cupide et sans scrupules.
Un entretien mystérieux, qui dura près

d'une heure, eut lieu entre les deux hommes.
Puis le magistrat ouvrit un registre d'état civil, le feuilleta lentement, parcourut quelques actes, ceux notamment qui mentionnaient le décès.
Brusquement il corna une page et, se tournant vers Julien, il dit :
— Voulez-vous lire senior, et voir si cela ferait votre affaire ?
L'aventurier se pencha sur le registre, lut très attentivement l'acte désigné, qui mentionnait un décès survenu vingt-huit ans plus tôt, puis il se redressa.
— C'est parfait, dit-il.
— Est-ce possible ?
— Certainement, senior, si vous tenez votre promesse.
Avant demain, j'aurai remplacé cette page par une autre et enregistré le décès d'un individu quelconque.
Je procéderai de même pour les naissances et personne n'y verra jamais rien.
C'est une famille éteinte, dont la propriété tombe en ruines, car personne ne l'a jamais réclamée.
— Cette propriété est-elle située loin d'ici ?
— A trois kilomètres à peine.
Si vous aviez le temps, je vous la montrerais.
— Non, pas aujourd'hui ; je reviendrai.
— Ainsi j'opère ? interrogea l'alcade.
— Oui, faites vite.
Assisôt le magistrat saisit quelques vieux imprimés jaunis, remplis des blancs, en copiant les noms et qualités portés sur l'acte de décès, puis revêtit les différentes

pièces de tous les sceaux dont il avait la garde.
Son travail terminé, il posa la main fermement sur les papiers et dit :
— Senior, j'attends votre bon plaisir. Julien comprit sans peine.
Il tira de la poche intérieure de sa jaquette un portefeuille de banknotes, y saisit une demi-fiasse de cinq mille et tendit les précieuses billets à l'alcade.
Pour les prendre, celui-ci dut lever la main.
Julien en profita pour saisir les papiers en concluant :
— Nous voilà quittes ! Je vais vous dire adieu, senior.
— Adieu, senior, répartit l'alcade en reconduisant lui-même son visiteur jusque sur le seuil de sa demeure.
Lorsqu'il put se remonter en voiture et partir, un soupir de satisfaction s'exhalait de sa poitrine ; ses petits yeux noirs lançaient un éclair de triomphe.
— Argent bien vite gagné, murmura-t-il.
Je voudrais avoir souvent de pareils clients.
Puis il rentra chez lui en se frottant les mains joyeusement.
Pendant ce temps, Julien Lériot regardait Séville en voiture et retrouvait Moncal à l'hôtel.
— Nous repartons ce soir pour l'Angleterre petit-père, dit-il d'un air satisfait.
— Tout à fait, tu en jageras plus tard.
Moncal n'en put savoir davantage, ce jour-là.
Le soir même, les deux compagnons

s'embarquaient pour la France, d'où ils passaient en Angleterre sans incidents.
Cinq jours après leur arrivée à Londres, Julien Lériot faisait passer à Mlle Inès de Montlouis, par l'intermédiaire du portier Harris, le billet suivant, en Espagnol :
« Don Luis de Caramilla, très désireux de voir dona Juana, pour entretien confidentiel de la plus haute importance, la prie de se trouver aujourd'hui sans faute, à deux heures, à Belgrave-square. »
La pseudo-fille du marquis de Montlouis, bien que fort surprise, ne fut pas trop embarrassée pour satisfaire à cette demande de rendez-vous.
Le vieux gentilhomme, ayant depuis longtemps adopté les mœurs anglaises, laissait toute liberté à la jeune fille.
Elle sortait journellement, accompagnée seulement de sa femme de chambre.
D'ailleurs, un équipage était à sa disposition.
A l'heure dite, elle arrivait en voiture à Belgrave-square et apercevait bientôt don Luis de Caramilla, se promenant près de l'entrée principale.
Vêtu avec une élégante correction le jeune homme s'avança vers elle, la salua profondément et lui dit très vite, à voix basse :
— Eloignez votre femme de chambre pour une heure, sous un prétexte quelconque.
Juana fit un signe d'assentiment de la tête.
Elle donna l'ordre à sa camériste d'aller rappeler une commande à un fournisseur retardataire, puis de venir la rejoindre dans une heure.
Dès que les jeunes gens furent seuls, ils s'assirent dans un endroit un peu isolé.
— Ma petite Juana, commença Julien, vous trouvez-vous heureuse ?
— Oh ! mon ami, plus que je ne saurais l'exprimer.
Jamais je n'aurais osé rêver un luxe pareil, une existence si fastueuse, si agréable.
X
LE COMTE D'ALCALA
— Le marquis est bon pour vous, n'est-ce pas ?
— Excellent, plein d'attentions, de tendresse ; c'est à ce point que je commence à l'aimer, comme si j'étais vraiment mon père.
— Donc vous seriez désolée de renoncer à cette existence de bonheur et d'être obligée de retourner à Santiago, près de votre véritable papa, le vieux tailleur, un peu ivrogne, de la calle San-Pablo ?
— Oh ! pourquoi me rappelez-vous cela ? Pourquoi cette sorte de menace déguisée ?
— Rassurez-vous, belle enfant, je ne vous menace point.
J'établis simplement en quelques mots un parallèle destiné à mieux vous faire apprécier tout le bonheur dont vous m'êtes redevable.
— Je n'avais pas besoin de cela pour vous être reconnaissante, mon ami.
Juana n'est pas ingrate ; elle sait qu'elle vous doit tout.
— Bien, très bien.

Vous ne vous étonnez donc pas, ma jolie, si je viens aujourd'hui solliciter de votre charmante personne la récompense de ce que j'ai fait pour vous.
— Je suis toute prête à vous accorder cette récompense, si toutefois je le puis.
Je dois vous avouer que, largement pourvue de tout par le marquis, autorisée même à dépenser sans compter pour satisfaire mes moindres caprices, je ne possède cependant que très peu d'argent de poche.
Tout au plus pourrais-je vous offrir quelques banknotes laissées à ma disposition ; mais ce serait trop peu, sans doute, pour vous qui êtes déjà riche.
— En effet, ma chère Juana, plus riche même que vous ne le pensez.
— Je prendrai donc des engagements que je remplirai plus tard, dès que mes moyens me le permettront.
— Inutile, car ce n'est point de l'argent que je désire.
— Alors, je ne vois pas...
— Ecoutez-moi bien, Juana ; et surtout croyez à la sincérité de mes paroles.
En disant cela, Julien Lériot, c'est-à-dire don Luis de Caramilla, prit une des mains de la jeune fille et la garda pressée dans les siennes.
(A suivre.)

Fu par Nous, Maître de la Ville du Havre, pour la légalisation, de la signature O. RANDOLET, apposee ci-contre